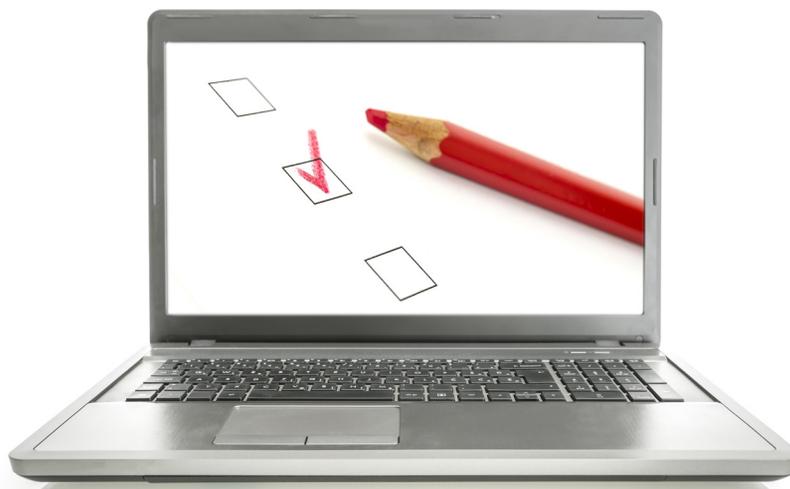


Forte participation à l'enquête CCNR sur l'obligation d'équipement en appareil AIS Intérieur et en système pour la visualisation de cartes électroniques

Réf: CC/CP (17)01

La Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) se réjouit d'avoir reçu plus de 1000 réponses à son enquête auprès des bateliers, des autorités et des sociétés installatrices.



Afin d'apporter toujours plus de sécurité à la navigation rhénane et de mettre toujours plus d'informations à disposition des conducteurs, la CCNR a introduit, depuis le 1er décembre 2014, une obligation d'équipement en appareils AIS Intérieur et ECDIS Intérieur ou appareils comparables pour la visualisation de cartes électroniques.

A l'issue des deux premières années de mise en œuvre de cette décision, la CCNR a décidé de lancer une enquête en ligne afin de mieux cerner les difficultés rencontrées par les utilisateurs et de permettre aux personnes concernées par cette réglementation de faire remonter leurs propositions d'améliorations. C'est ainsi qu'au cours d'une période de deux mois, plus de 1000 questionnaires remplis intégralement ont pu être comptabilisés, de même que plus de 400 remplis partiellement mais exploitables. Plus de 90 % des réponses provenaient de conducteurs de bateaux. Ces résultats permettront à la CCNR de continuer à élaborer et améliorer les règles adaptées à la

navigation du Rhin et établies en lien étroit avec la profession. C'est pourquoi tous les participants à cette enquête et, au-delà, l'ensemble des acteurs de la navigation intérieure, peuvent se réjouir de cette nouvelle source d'information importante.

La CCNR tient à remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps afin de répondre à l'enquête et entame désormais le dépouillement et l'analyse des résultats. Avec plus de 100 questions et des réponses formulées en trois langues, l'exercice s'annonce assurément riche en informations !

Une synthèse des résultats de l'enquête devrait être publiée au cours du dernier trimestre de l'année 2017. Celle-ci sera également diffusée par voie électronique à tous les participants ayant communiqué leur adresse mail.

À PROPOS DE LA CCNR

La CCNR est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour l'organisation de la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République
F | 67082 Strasbourg Cedex

Tél. **+33 (0)3 88 52 20 10**

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org